

DEC162275INSU

Décision portant nomination de Mme Pascale BRACONNOT aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°10001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Pascale BRACONNOT, Chercheur au commissariat à l'énergie atomique est nommée chargée de mission auprès du Président pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 01 septembre 2016 au 31 décembre 2017. Elle a pour mission le suivi des dossiers « climat ».

Pour l'exercice de cette mission, Mme Pascale BRACONNOT demeure affectée à l'unité mixte de recherche n° 8212 « Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement », Av de la terrasse, 91198 GIF SUR YVETTE.

Article 2

Du 01 septembre 2016 au 31 décembre 2017, Mme Pascale BRACONNOT, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Sud (DR04).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 7 octobre 2016

Le président
Alain Fuchs